

Accord CE/Algérie: protocole à l'accord euro-méditerranéen d'association suite à l'élargissement 2004

2006/0254(AVC) - 27/02/2007

La commission a adopté le rapport de Jacek SARYUSZ-WOLSKI (PPE-DE, PL) recommandant au Parlement de donner son avis conforme sur la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République algérienne démocratique et populaire, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de la République d'Estonie, de la République de Chypre, de la République de Hongrie, de la République de Lettonie, de la République de Lituanie, de la République de Malte, de la République de Pologne, de la République de Slovénie et de la République slovaque à l'Union européenne.